



Publication Officielle

Commission Régionale de contrôle des clubs

Réunion du mardi 18 juin 2019 à Amiens

Présents : Jean-Marie COUTTE, Daniel TROCQ.

Excusés : Luc LAFORGE, Jean-Pierre FRIVILLE, Luc VAN HYFTE, Jean-Marie WARME.

Clubs auditionnés : U.S. Choisy au Bac, U.S. Guignicourt et A.S. Gamaches.

La Commission a également examiné, au titre de suivi, les documents adressés par le club de WAZIERS et décidé de le reconvoquer le 25 juin à 14 h dans les locaux de la ligue à Villeneuve d'Ascq.

Sanctions appliquées pour non production de documents : compte tenu des circonstances exceptionnelles connues par l'A.C. Amiens, la commission annule l'amende de 300 € infligée à la précédente réunion.

La commission se réunira le 25 juin à Villeneuve d'Ascq pour :

- réauditionner le club de Waziers à 14 h 00 ;
- recevoir à 15 h 00 les clubs accédants de R2 en R1.

Sont convoqués : Aire, Cambrai, Camon, Lesquin, Longueau, Loos et Outreau.

La commission se réunira ensuite le 28 juin à 15 h 00 à Amiens pour recevoir Chauny également accédant mais ne pouvant se rendre à Villeneuve le 25 juin.

Daniel TROCQ

président